



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 17-S117
Dôme des Pichères
Du 22 au 23 avril inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6 (+2 encadrants)

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Rémi Mongabure

Mail : mongabure.remi@wanadoo.fr

Tél. : 06 08 33 08 98

Roberto Amadio

Mail : amadio@pps.univ-paris-diderot.fr

Tél :

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Du chalet de Rosuel (1523 m), montée au refuge de Plaisance (2184 m) par le col de Séry (2609 m)	1100 m	400 m
2 ^e jour :	Montée au Dôme des Pichères (3319 m) et redescente	1100 m	1800 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes TOP25 3532 ET

Topos Camp to Camp // Ski Tour

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1100
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

Refuge NON GARDE

3.3 Conditions d'hébergement

Refuge NON GARDE + petit déj samedi + repas dimanche soir

3.4 Participation aux frais

cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

cf ci-dessus

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, rendez-vous le vendredi 21 avril à 21h00, pour un départ à 21h30.
Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 24 avril vers 5h30

4. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : **L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) : Piolet, crampons, (1 corde apportée par les organisateurs)

5.3 Nourriture à emporter : Vivres de course 2 jours+ dîner samedi soir

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course